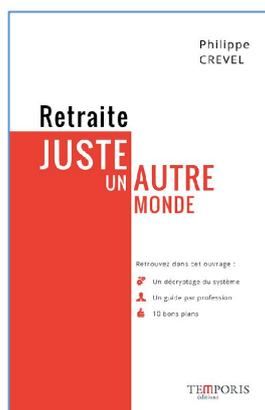


## LA LETTRE ECO

N°104

6 décembre 2014



**« Retraite, juste un autre monde »  
 Dans les meilleures librairies**

Pour toute information concernant la lettre, les formules d'abonnement, le livre sur la retraite) ou pour solliciter l'intervention de Lorello Ecodata pour des conférences ou des formations, vous pouvez nous appeler au 01 45 00 37 37 ou nous adresser un email : [o.penichou@o2p-conseil.com](mailto:o.penichou@o2p-conseil.com).

### LE COIN DES EPARGNANTS

	5 décembre	28 novembre	21 novembre	1 <sup>er</sup> janvier
<b>CAC 40</b>	<b>4 419 pts</b>	4 390 pts	4 357 pts	4 295 pts
<b>Taux de l'OAT à 10 ans</b>	<b>1,0310</b>	0,9970 %	1,1480%	2,56 %
<b>Taux du Bund allemand à 10 ans</b>	<b>0,72 %</b>	0,70 %	0,771%	1,94 %
<b>Cours de l'euro / dollars</b>	<b>1,2296</b>	1,2436	1,2394	1,3765
<b>Cours de l'once d'or en dollars (1<sup>er</sup> fixing Londres)</b>	<b>1 204</b>	1 184	1 193	1 227
<b>Cours du baril de pétrole Brent en dollars</b>	<b>69,50</b>	69,90	79,50	107

## **La bourse ne recule pas**

Paris a gagné 0,67 % en une semaine tout comme le Footsie britannique qui a gagné 0,30 %. Le Daxx allemand a fait légèrement mieux en progressant d'un peu plus de 1 %. Les bourses ont plutôt assez mal réagi aux non-annonces de Mario Draghi. Elles ont, en revanche, bien réagi aux résultats de l'emploi aux Etats-Unis. L'économie américaine a, en effet, créé 321 000 nouveaux emplois, un record depuis janvier 2012. Le taux de chômage est resté à 5,8 %, son niveau le plus bas depuis juillet 2008. Les analystes tablaient dans leur prévision médiane sur 230 000 créations d'emplois en novembre et s'attendaient à ce que le taux de chômage demeure à 5,8 %.

Le gouvernement a en outre révisé à la hausse le nombre d'embauches nettes des deux mois précédents (+ 44 000). Ainsi en septembre, l'économie américaine a créé 271 000 postes et 243.000 en octobre. Le taux de chômage s'élève toujours à 5,8 %.

En revanche, le commerce extérieur a déçu avec une moindre réduction du déficit commercial que prévu.

## **Petite remontée des taux et baisse de l'euro**

Après être descendu au-dessous de la barre symbolique des 1 %, le taux d'intérêt de l'OAT à 10 ans a légèrement progressé cette semaine. Les déclarations de Mario Draghi et l'annonce des besoins de financement de la France pour 2015 ont contribué à cette modeste hausse.

L'euro continue de se replier et est passé cette semaine sous la barre des 1,23 dollar. Sur les cinq derniers jours, la baisse a été de 1,20 % et elle atteint 10 % depuis le début du mois de janvier.

## **Pétrole, quand l'Arabie Saoudite pratique une politique géostratégique à plusieurs bandes**

Le prix du baril, après avoir baissé en début de semaine, s'est un peu redressé vendredi. Il apparaît clairement que l'Arabie Saoudite n'entend pas être le régulateur de dernier recours. Elle souhaite purger le marché en mettant sous tension les producteurs les plus chers. Les écarts de production sont assez importants ; Le coût moyen de production est de 27 dollars le baril au Moyen Orient contre 50 dollars en Russie. Le coût de production d'un baril de pétrole issu de sables bitumineux est de 71 dollars. Celui du baril de pétrole de schiste est de 65 dollars.

Un pétrole durablement en-dessous de 70 dollars remettrait en cause de nombreux investissements (gisements en mer profonde, gisements en Arctique et pétrole bitumineux).

La Russie a besoin d'un baril à 70 dollars pour financer ses budgets sociaux mais il ne faut pas néanmoins surestimer la vulnérabilité de la Russie qui a constitué plusieurs fonds de réserve et dont la dette publique est faible.

L'Europe et le Japon devraient améliorer leurs résultats commerciaux avec la baisse des prix de l'énergie qui réduit le montant des importations. En revanche, les exportations à destination des pays producteurs devraient diminuer. Le taux d'épargne de ces pays devrait également se contracter ce qui pourrait aboutir à une hausse des taux d'intérêt. Les pays producteurs sont des pays à fort taux d'épargne qui privilégient les actifs financiers et immobiliers occidentaux. Par ailleurs, la baisse des cours accentue les tendances déflationnistes en Europe et au Japon. L'effet économique sur le PIB serait positif à court terme mais neutre voire négatif à moyen terme.

### **SI VOUS N'AVEZ PAS SUIVI L'ACTUALITE ECO CETTE SEMAINE...**

#### **France, quand la Commission de Bruxelles chante « The final Countdown »**

La France dispose d'un sursis de trois mois pour présenter un budget « eurocompatible ». Pour donner des gages de sérieux budgétaire à la Commission de Bruxelles, Michel Sapin, a annoncé, le 3 décembre, une réduction du déficit public en 2015 à 4,1 %, contre 4,3 % prévus précédemment. 3,6 milliards d'euros d'économies seront réalisées afin d'atteindre cet objectif.

Cette révision aura un effet sur les déficits de 2016 et de 2017. Ainsi, le Gouvernement peut affirmer que le déficit 2017 sera « largement en dessous de 3 % ». Par ailleurs, Michel Sapin a également annoncé qu'il n'y aurait aucune nouvelle hausse d'impôts pour les trois années à venir.

Pour réaliser les nouvelles économies, le Gouvernement espère le maintien à des niveaux historiquement bas des taux d'intérêt qui réduisent le poids du service de la dette. S'il restait autour de 1 %, le gain pourrait atteindre près de 500 millions d'euros. Le Gouvernement compte évidemment sur une reprise de l'activité d'ici le second semestre 2015. En 2015, la France sera, avec ou sans plan d'économie, le seul pays de la zone euro, à augmenter ses besoins de financement. Sur les 950 milliards d'euros d'emprunts publics qui seront souscrits en 2015, la France empruntera 216 milliards d'euros soit 7 % de plus par rapport à 2014. La France sera le deuxième plus important emprunteur de la zone après l'Italie (260 milliards d'euros). Cette dernière empruntera moins en 2015 qu'en 2014 (-6 %). L'Allemagne dont le budget est à l'équilibre ne devra lever que 165 milliards d'euros (-4 % par rapport à 2014). Les besoins de l'Espagne sont évalués à 125 milliards d'euros en recul de 7 % par rapport à 2014.

#### **France, pas de quoi pavoiser pour le moment**

Les signes d'une amélioration de la conjoncture se font attendre en cette fin d'année. La publication des indices PMI pour le mois de novembre n'a pas rassuré. Ces indices sont en recul pour l'ensemble de la zone euro. Ils sont en baisse pour la France et l'Italie. Ils sont stables pour l'Allemagne et en légère hausse pour l'Espagne.

Pour la France, l'indice final « Markit composite » de l'activité globale poursuit sa contraction passant de 48,2 en octobre à 47,9 en novembre, soit son plus faible niveau depuis neuf mois. Selon cet indice, les entreprises continuent de réduire leurs effectifs.

### **La BCE révisé en baisse mais n'annonce rien de nouveau**

Les résultats de la croissance au 3<sup>ème</sup> trimestre pour la zone euro ont confirmé que nous étions bien entrés dans une stagnation économique. Selon Eurostat, au cours du troisième trimestre 2014, le PIB de la zone euro, corrigé des variations saisonnières, n'a augmenté que de 0,2 % quand celui de l'Union européenne augmentait de 0,3 %. Au cours du deuxième trimestre 2014, le PIB avait augmenté de 0,1 % dans la zone euro et de 0,2 % dans l'UE. Aux Etats-Unis, la croissance du troisième trimestre 2014 a été de 1,0 % par rapport au trimestre précédent (après +1,1 % au deuxième trimestre 2014). Par rapport au même trimestre de l'année précédente, le PIB américain a progressé de 2,4 % (après +2,6 % au trimestre précédent).

Au vu de ces résultats et sans surprise, la Banque Centrale Européenne a revu ses principales hypothèses économiques. La correction concerne, en premier lieu, le taux d'inflation qui ne devrait pas dépasser, au sein de la zone euro, 0,5 % en 2014, 0,7 % en 2015 et 1,3 % en 2016. Pour la croissance, la BCE prévoit 0,8 % en 2014, 1 % en 2015 et 1,5 % en 2016.

Il était difficilement imaginable que Mario Draghi révèle de nouvelles mesures dans la foulée de la révision des hypothèses de croissance et d'inflation. Les précédentes mesures entrent progressivement en vigueur dont celles liées à l'augmentation du bilan de la BCE. Par nature, elles n'ont pas eu le temps de porter leurs fruits. Si nouvelles annonces et il doit y en avoir, ce sera certainement au cours du premier trimestre 2015 après l'établissement d'un premier bilan. Pour ne pas décourager complètement les investisseurs, il a néanmoins confirmé que la BCE ne s'interdirait pas d'acheter des titres publics si les circonstances l'exigeaient.

### **Et si la FED jouait la montre**

Au sein de la FED, le débat entre les tenants de la hausse des taux et ceux du statu quo risque d'être chaud et de durer quelques temps.

Plusieurs facteurs devraient contribuer au non relèvement des taux d'intérêt dans les prochains mois. En effet, si le taux de chômage a effectivement baissé et est passé sous la barre des 6 %, le taux d'emploi reste faible et ne remonte guère. A taux d'emploi constant, le taux de chômage serait au minimum un point au-dessus de son taux actuel. Par ailleurs, malgré la baisse du taux de chômage, les salaires n'augmentent pas. Le marché de l'emploi souffrirait d'un problème de qualification. Un nombre important de personnes en âge de travailler n'aurait pas les compétences techniques ou physiques pour occuper les postes proposés. Cette situation prévaut également en Europe à la nuance près que les actifs sans emploi sont pris en charge par l'assurance-chômage durant des périodes plus longues. La baisse de l'inflation générée par la sagesse des salaires et la diminution des cours de l'énergie concourt

également au statu quo en matière de taux d'intérêt. La Présidente de la FED, Janet Yellen pourrait être tentée de jouer la montre sous réserve de convaincre les faucons. Certains experts pronostiquent que l'augmentation des taux ne sera réalisée qu'à la fin de l'année prochaine voire en 2016. Affaire à suivre...

## LE COIN DE LA CONJONCTURE

### Zone euro, l'équation impossible ou le mauvais karma

La zone euro n'a pas un bon karma. En effet, les principaux Etats de la zone ne jouent pas collectifs avec comme conséquence une contraction de la croissance. L'accumulation de comportements non coopératifs nuit à l'ensemble. En effet, l'Allemagne est un pays vieillissant. Son gouvernement se doit de préserver le pouvoir d'achat des retraités qui sont aussi des rentiers. Compte tenu du niveau de richesses et d'infrastructures et du plein emploi, la demande intérieure ne peut que faiblement progresser. Les pouvoirs publics allemands défendent naturellement l'orthodoxie budgétaire. L'Espagne, après avoir connu une longue phase de récession, bénéficie d'une compétitivité-coût retrouvée. Les entreprises espagnoles, à défaut de trouver des débouchés en interne, sont de redoutables concurrents pour les entreprises françaises, allemandes ou italiennes. L'Espagne a besoin que les autres pays de la zone euro soient en expansion pour accroître ses exportations. La France souffre d'une offre insuffisamment compétitive, d'un sous-investissement chronique, d'un sous-emploi et est confrontée à un déficit important. L'Italie est dans la même situation. Ces deux pays doivent mener des réformes structurelles et auraient besoin de croissance pour en atténuer les effets. A l'exception de la BCE qui tente avec sa politique monétaire de lutter contre la déflation, le jeu est peu coopératif. Le plan d'investissement de la Commission apparaît trop modeste pour réellement atténuer les forces déflationnistes.

### Le plan de relance de la Commission de Bruxelles, un trompe l'œil ?

Le nouveau Président de la Commission, Jean-Claude Juncker, s'est engagé sur un plan d'investissements de 300 milliards d'euros mais le montage s'avère complexe et fragile.

Ce plan repose sur la création d'un « fonds européen pour les investissements stratégiques » (FEIS), constitué de garanties à hauteur de 21 milliards d'euros sur trois ans. 5 milliards d'euros sont issus de la Banque européenne d'investissement (BEI), qui accepte de les mobiliser sur des projets à risques et 16 milliards d'euros proviennent de ressources publiques européennes.

Par effet de levier, grâce à son triple A, la BEI pourra accorder des prêts ou des fonds propres à hauteur de 63 milliards d'euros. Le fond apportant un concours à hauteur de 20 %, les dépenses d'investissement pourraient donc atteindre au total, et si toute cette mécanique fonctionne, 315 milliards d'euros. L'entrée en vigueur du plan est prévue pour le milieu de l'année 2015.

Un « comité indépendant » chargé de sélectionner les meilleurs projets serait institué. Les différents Etats européens ont déjà fait parvenir à la Commission leurs projets d'investissement à l'exception de l'Allemagne et des Pays-Bas. La France a proposé 32 actions qui ont été adressées à la Commission et à la BEI. Figurent parmi ces actions, l'extension du port de Calais, la réalisation de la liaison ferroviaire Paris-Charles de Gaulle express, la construction du gazoduc Val-de-Saône...

Logiquement, les contributions au plan d'investissement ne rentreront pas dans le calcul du déficit public retenu dans le cadre des procédures d'examen des budgets.

### **Le Japon, en attendant les élections du dimanche 14 décembre**

Contesté de plus en plus ouvertement, le Premier Ministre japonais, Shinzo Abe, s'est résolu à dissoudre la Chambre basse d'autant plus que la dégradation de la situation économique commence à souligner les limites de sa politique économique (Abenomics). Les élections législatives sont prévues le 14 décembre prochain. Lors de la précédente campagne, Shinzo Abe s'était engagé à mener de front, la lutte contre la déflation, la réduction des déficits publics et la mise en œuvre de réformes structurelles. Le cocktail de relances monétaire et d'augmentations d'impôt accompagnées d'une dépréciation du yen n'a pas donné les résultats escomptés. A défaut d'avoir réalisé les réformes structurelles, le Premier Ministre a décidé de poursuivre sa politique de facilité monétaire tout en reportant les prochaines augmentations d'impôt à 2017.

Le contexte économique n'est pas porteur pour la majorité sortante. Le Japon est au dernier trimestre entré en récession. Une récession qui a été occasionnée par la hausse de la TVA et par le surcoût énergétique que supporte le pays depuis l'arrêt des centrales nucléaires. Sur ce dernier point, les autorités japonaises ont annoncé qu'une première centrale nucléaire devrait redémarrer au cours du premier trimestre 2015.

L'évolution des prix à la consommation constitue une autre inquiétude. Au mois d'octobre, le taux d'inflation s'est élevé à 2,4 % mais avec la dissipation de l'augmentation de la TVA, il s'oriente de nouveau en baisse. Il pourrait rapidement repasser en-dessous des 2 % avec la chute des prix du pétrole.

Si le taux de chômage est passé de 3,6 % à 3,5 % en octobre, les salaires n'augmentent que faiblement avec une hausse de seulement 0,7 % en un an. Après correction de l'inflation, ils ont chuté de 3 % en septembre soit la 15<sup>ème</sup> baisse mensuelle consécutive.

Avec la baisse du pouvoir d'achat, les dépenses de consommation sont toujours en régression. Les dépenses des ménages étaient en baisse de 4 % sur une base annuelle pour le mois d'octobre.

Compte tenu d'une dette publique de plus de 245 % du PIB et d'une politique économique erratique, l'agence Moody's a annoncé, lundi 1<sup>er</sup> décembre, la baisse d'un cran de la note souveraine du Japon. Elle passe de « Aa3 » à « A1 ». L'agence souligne « une incertitude accrue quant à la capacité (du Japon) à atteindre ses

objectifs de réduction de déficit budgétaire » et émet des doutes sur « le calendrier et l'efficacité des mesures de relance de la croissance dans un contexte de pressions déflationnistes ».

Selon les derniers sondages, le Parti Libéral-Démocrate (PLD) qui soutient Shinzo Abe, pourrait remporter plus de 300 des 475 sièges de la chambre basse au scrutin législatif du 14 décembre. Avec l'appui du parti centriste, le Nouveau Komeito, allié du PLD, le Premier Ministre pourrait obtenir une majorité de plus des deux tiers des députés facilitant l'adoption des projets de lois.

### **Inde, une puissance en devenir avec des pieds toujours en argile**

Et si l'Inde dépassait la Chine. Ce n'est pas une chimère. L'Inde sera plus peuplée que la Chine d'ici 2030 avec, un avantage, de taille, sa population continuera à augmenter quand celle de son voisin stagnera. L'Inde pourrait profiter d'un positionnement économique plus en phase avec l'évolution de l'économie mondiale, une économie de plus en plus connectée, plus centrée sur les services. Mais au-delà d'atouts indéniables, l'Inde doit résoudre un certain nombre de défis : inégalités sociales, retards dans la réalisation d'infrastructures, maîtrise des finances publiques, réduction de l'inflation... L'ensemble des experts considère que le pays a les capacités de devancer la Chine sous réserve de résoudre quelques-uns de ses nombreux problèmes structurels. Des réformes sont nécessaires tant au niveau du marché du travail qu'au niveau du droit de la propriété.

L'OCDE juge indispensable d'améliorer le taux de participation féminine au marché du travail car moins d'un tiers des femmes en âge de travailler ont un emploi en Inde. L'organisation internationale demande à l'Inde d'améliorer son système de santé et d'en faciliter l'accès pour les populations rurales. Afin de moderniser le pays, un plan d'investissement de 8,2 % du PIB sur 5 ans a été lancé. Il faudra suivre son application et son taux de réalisation car entre les promesses et les actes, il peut y avoir des différences...

Le Président de la Banque centrale indienne (RBI), Raghuram Rajan qui était auparavant économiste au FMI, a décidé de s'attaquer à la lutte contre l'inflation en augmentant les taux directeurs de la RBI. Malgré la baisse des cours pétroliers, il a annoncé qu'il maintiendrait des taux élevés jusqu'en 2015 afin de conforter la diminution de l'inflation. Par ailleurs, la nomination de Narendra Modi comme Premier Ministre a contribué également à restaurer la confiance au sein du pays.

Au niveau conjoncturel, l'Inde après avoir connu un ralentissement en 2012 accélère depuis plus d'un an. Selon l'OCDE, la croissance de l'Inde devrait atteindre 5,4 % en 2014 et pourrait s'élever à 6,6 % en 2015. L'écart avec la Chine se réduit avec le ralentissement de la croissance de cette dernière.

L'inflation est en légère baisse. Elle est passée de 8,6 à 6,9 % de 2011 à 2014. Le déficit de la balance des paiements courants s'est également contracté en revenant à 1,7 % du PIB contre 4,2 % en 2011.

## LE COIN DES TENDANCES

### L'automobile condamnée à changer de modèle

Au mois de novembre, les immatriculations ont reculé de 2,3 % après avoir enregistré une baisse de 3,8 % au mois d'octobre. Le mois dernier, les immatriculations se sont élevées à 135 070. Le Groupe Renault a reculé de 5 % et PSA de 8,9 %. Sur onze mois, les immatriculations se sont établies à 1 632 534 unités, en hausse de 1,1 % en données brutes (+ 1,5 % à nombre de jours ouvrables comparable). Pour l'ensemble de l'année 2014, la hausse ne devrait guère dépasser 1 % contre 2 % espérée. Dans cette ambiance maussade, depuis le début de l'année, les constructeurs français obtiennent des résultats honorables avec une hausse des immatriculations de 2,6 % pour PSA croît de 7,6 % pour Renault. La part des constructeurs français, sur le marché français est de 55,7 %, en hausse de 4,9 % par rapport à la même période de 2013.

Au-delà de ces chiffres, le marché de l'automobile français connaît une profonde mutation qui oblige les constructeurs automobiles à revoir leur stratégie. Les Français, faute de moyens financiers et par moindre appétence se détournent de l'automobile. Les ventes de véhicules particuliers sont ainsi réalisées à 50 % par des entreprises qui obtiennent des remises plus importantes que les particuliers. Il s'agit de voitures qui sont intégrées à des flottes au profit de loueurs (location de courte ou longue durée). Au début des années 2000, moins de 40 % des véhicules particuliers étaient vendus à des entreprises. Les locations avec option d'achat continuent à fortement augmenter dans un marché déprimé. Les ménages réduisent au maximum la part du budget consacrée à l'automobile. Elle est au plus bas depuis vingt ans autour de 11 %. La conséquence est double, premièrement, les ménages reportent le renouvellement de leur voiture. L'âge moyen du parc est désormais de près de 9 ans contre moins de 6 ans en 1990. Ce vieillissement est également le résultat d'une meilleure fiabilité des véhicules ; deuxièmement, les ménages choisissent des modèles économiques appartenant à la gamme inférieure. Ainsi, ces modèles représentent 84 % des ventes contre 63 % en 1990. La France se distingue un peu de ses partenaires où ce segment capte, en moyenne, 72 % des ventes. L'autre évolution du marché automobile est la montée en puissance des marques low-cost comme Dacia dont les ventes ont progressé de 18 % en onze mois ou de Skoda en progression de près de 8 %.

### La corruption, ce n'est pas que les autres

L'OCDE a toujours été en pointe dans la lutte contre la fraude et la corruption. Sur ce sujet, l'organisation a publié un nouveau rapport explosif sur le coût de la corruption transnationale. En ayant étudié 400 dossiers de fraude, l'organisation internationale souligne que les pots de vin versés ont représenté, en moyenne, 10,9 % de la valeur totale de la transaction concernée et 34,5 % des bénéfices découlant de celle-ci. Ces pots de vin servent avant tout à corrompre des dirigeants d'entreprises publiques ou des responsables de l'administration. Dans la grande majorité des cas, les personnes corrompues et les corrupteurs provenaient des pays avancés. Quatre secteurs d'activité sont particulièrement concernés : les industries extractives (19 % des cas), la construction (15% des cas), le transport et l'entreposage (15 % des cas)

et le secteur de l'information et de la communication (10 % des cas). Dans 57 % des cas, les pots de vin ont été versés afin de fausser des appels d'offres publiques ; dans 12 %, ils ont servi à faciliter des procédures de dédouanement. Dans 6 % des cas, ils ont permis d'obtenir un avantage fiscal de la part de l'administration. Dans 41 % des affaires examinés par l'OCDE, des membres de la direction de l'entreprise ont versé le pot de vin ou en ont autorisé le paiement et dans 12 % d'entre elles, le PDG de l'entreprise était directement acteur de la corruption.

## AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

### Lundi 8 décembre

Au **Japon**, il sera intéressant de prendre en compte l'indice de confiance des consommateurs du mois de novembre.

La balance commerciale de la **Chine** du mois de novembre sera rendue publique. Il faudra suivre son évolution pour mesurer l'impact du ralentissement européen.

En **Allemagne**, sera publiée la production industrielle du mois d'octobre.

En **France**, seront rendues publiques enquêtes de conjoncture de la Banque de France.

### Mardi 9 décembre

Une réunion Ecofin à **Bruxelles** est programmée.

Au **Royaume-Uni** sera publié l'indice des ventes de détail pour le mois de novembre. Il s'était contracté de 0,5 % au mois d'octobre. Toujours au **Royaume-Uni**, sera connue la production industrielle du mois de novembre. En octobre, une hausse de 1,5 % avait été enregistrée.

En **Allemagne et en France** seront connus les résultats de la balance commerciale du mois d'octobre. En **France**, seront également rendus publics les résultats de l'exécution budgétaire pour le mois d'octobre.

Aux **Etats-Unis**, il sera intéressant de suivre la publication de plusieurs indices économiques (optimisme des affaires, création de nouveaux emplois...) qui pourront renseigner sur l'état de la conjoncture en cette fin d'année.

### Mercredi 10 décembre

Il faudra suivre, **en France**, l'évolution de la production industrielle pour le mois d'octobre. En septembre, une baisse de 0,1 % avait été enregistrée.

Toujours **en France**, le Conseil Economique, Social et Environnemental présentera son rapport sur l'état de la France.

### Jeudi 11 décembre

**En Allemagne** comme **en France**, seront publiés les indices des prix à la consommation du mois de novembre. **Pour l'Allemagne**, un recul de 0,3 % des prix est attendu pour le mois de novembre avec un taux d'inflation qui, en rythme annuel, s'élèverait à 0,7 %. **Pour la France**, les prix pourraient également avoir reculé le mois dernier avec un taux annuel qui devrait être de 0,4 %. La baisse des prix de l'énergie continue de peser sur les prix.

**En Italie**, il faudra suivre les résultats de la production industrielle du mois de novembre. Une contraction de 0,2 % est attendue portant le recul annuel à 0,7 %.

**En Grèce**, sera publié le taux de chômage du mois de septembre. En août, il s'élevait à 25,9 %.

Aux **Etats-Unis**, il faudra regarder les ventes de détail du mois de novembre. Elles sont attendues en hausse de 0,2 % après une progression de 0,3 % en octobre.

### **Vendredi 12 décembre**

Au **Japon**, sera publiée la production industrielle du mois d'octobre. Après des mois difficiles, une stabilisation est attendue.

**La Chine** rendra public les résultats de la production industrielle du mois de novembre ainsi que ceux des ventes de détail pour ce même mois.

**En France**, sera connu le résultat de la balance des paiements courants du mois d'octobre. Il faudra également suivre l'évolution de la création d'entreprises pour le mois de novembre. La Coface présentera son bilan sur les défaillances d'entreprise et Fitch se prononcera sur la dette française.

**En Espagne**, sera publié le taux d'inflation du mois de novembre tout comme en Italie.

**Au Royaume-Uni**, il faudra regarder l'indice des indicateurs avancés.

Pour l'ensemble de **la zone euro**, seront rendues publiques la production industrielle du mois d'octobre et la situation de l'emploi au troisième trimestre.

**Aux Etats-Unis**, il sera intéressant de regarder l'indice de confiance des consommateurs Reuters / Michigan pour le mois de décembre. Il est attendu en légère baisse.

### **Dimanche 14 décembre**

**Au Japon**, se dérouleront les élections législatives.

**Pour ton contact et correspondance**

- Par téléphone : 01 45 00 37 37
- Par email : [contact@o2p-conseil.com](mailto:contact@o2p-conseil.com)
- Adresse : LORELLO ECODATA – 44, rue de Fleurus – 75006 Paris

**Abonnement : [contact@o2p-conseil.com](mailto:contact@o2p-conseil.com)**

**Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an :** 52 numéros de la lettre

**Un lecteur :** 750 euros TTC

**De 2 à 10 lecteurs :** 1300 euros TTC

**Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement**

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

**Adresse de facturation**

Nom -----  
 Prénom -----  
 Fonction: -----  
 Organisme: -----  
 Adresse: -----  
 -----  
 Code Postal -----Ville -----  
 Pays -----  
 Tél.: -----  
 E-mail:-----

Nom et Prénom des lecteurs	Adresse mail des lecteurs

**Mode de paiement**

**Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA**  
**Virement bancaire**  
 SARL LORELLO ECODATA  
 IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC